



**« Nous sommes de simples serviteurs :
nous n'avons fait que notre devoir »**

Évangile selon Saint Luc



Par l'imposition des mains
et le don de l'Esprit Saint,
pour l'annonce de l'Évangile
et le service des hommes,

Monseigneur Michel Santier
évêque de Créteil

ordonnera diacre permanent

Bernard Baudry
et
Antoine Leclerc

le dimanche 18 mai 2014 à 16 heures

en l'église Sainte-Germaine
38, avenue Dumotel
à Cachan (Val-de-Marne).

Prêtres et diacres : étole blanche

Simone et Bernard
leurs enfants et petits-enfants,
leur famille,

Thérèse et Antoine,
leurs enfants et petits-enfants,
leur famille,

la communauté paroissiale
St-Jean & St-Germaine de Cachan,
le secteur pastoral du Val-de-Bièvre,

et tous ceux qui les ont accompagnés

vous invitent à partager leur joie
en participant à la messe d'ordination
ou à vous unir à eux
par la pensée ou la prière.

A l'issue, nous nous retrouverons dans les
locaux paroissiaux pour un pot de l'amitié.

Simone et Bernard Baudry
5, impasse Germinal
94230 Cachan
bbaudry@teaser.fr

Thérèse et Antoine Leclerc
15, rue de la Gare
94230 Cachan
antoinetherese.leclerc@wanadoo.fr